

## Note de synthèse du conseil municipal du 20 octobre 2022

Renouvellement du contrat de maintenance de la SAB (Service anti-parasitaire de Bretagne) pour une durée de 3 ans pour un montant de 1402,40 €/an. Dératisation, frêlons asiatiques.

Renouvellement du contrat Ségilog (Prestataire informatique) comprend les logiciels de comptabilité, paye et état-civil de la mairie pour une durée de 3 ans pour un montant de 3 372 €/an (droit d'utilisation, maintenance, formation).

Versement d'une subvention exceptionnelle de 1000 € pour l'association Familles Rurales de Mahalon/Confort , pour l'achat d'un nouveau véhicule pour le transport des élèves .

La 17<sup>ème</sup> édition de La Rando-Santé qui s'est déroulée le 28 août a permis le versement d'un don de 1400 € au Comité Handisport.

Suite aux travaux de rénovation de la salle polyvalente de Mahalon (peinture, menuiseries, extensions) le conseil municipal décide d'instaurer une caution d'un montant de 600 € pour la location de celle-ci. Une réflexion est en cours concernant l'augmentation des tarifs pour l'année 2023, à savoir un tarif préférentiel pour les habitants de Mahalon, et un tarif plus élevé pour les habitants des communes extérieures.

Le conseil municipal décide s'instaurer un compte épargne temps pour le personnel communal qui est désireux d'en bénéficier, cela consiste à accumuler les congés non consommés au cours de l'année afin de ne pas les perdre, et les utiliser à bon escient l'année suivante ou plus (voyage de longue durée, projets personnels et familiaux, départ en retraite anticipée...) .

Afin de faire face à l'augmentation du coût de l'énergie, René SOUBEN, adjoint aux travaux, rappelle que la commune de Mahalon bénéficie du bouclier tarifaire qui représente une augmentation entre 15 et 20%.

A partir du mois de novembre l'éclairage public s'allumera sur l'ensemble de la commune de 6h30 et s'éteindra à 21h30 en semaine, et jusqu'à 23h au bourg du vendredi au dimanche soir.

La commune de Mahalon a été sélectionnée en 2023 pour l'implantation d'une future borne électrique au bourg entièrement financée par le SDEF.

Informations diverses :

-Ouverture du showroom de Tatouage à l'espace commerciale par Julien ESPINASSE.

-Lysiane JACQ propose ses services de coiffure à domicile sur la commune de Mahalon et ses alentours.

-Ouverture du centre équestre de Tromelin par Mr BRUN et Mme CHIRPAZ.

- Le repas des personnes âgées aura lieu à la salle polyvalente ce dimanche 23 octobre à 12h00.
- Le salon de la gourmandise et du zen se déroulera au centre multi-activité le 29-30 octobre .
- La fête du cheval au profit du Téléthon se tiendra le dimanche 6 novembre à la salle de Tromelin .